



**LES AVIS ET  
RAPPORTS**  
DU CESIER

**Budget supplémentaire**

Année 2021

Adopté en séance plénière du 15 avril 2021

Avis du Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est

Présenté par :

**Jacques Rimeize**, Président,

**Jean-Paul Nollet**, Vice-président,

**Andrée Buchmann**, Rapporteuse,

au titre du pôle Finances et administration régionale.

Le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est a voté  
le présent avis à l'unanimité des suffrages exprimés avec 4 abstentions.

## **INTRODUCTION**

Les inscriptions de crédits de paiement proposées dans le budget supplémentaire (BS) pour l'année 2021 s'élèvent à + 147,2 M€. Cela représente un ajustement de 4,3% par rapport au montant du budget 2021. Le budget total de la Région Grand Est pour l'année 2021 est ainsi porté à 3,55 Md€.

Le solde en recettes de fonctionnement s'élève à + 15,2 M€ et le solde en recettes d'investissement se monte à + 43,2 M€

Le CESER demande la mise en place et l'intégration systématique d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour l'ensemble des politiques régionales.

## **FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE, LYCÉES ET APPRENTISSAGE**

Le CESER encourage un soutien renforcé aux formations sanitaires et sociales et souhaite que les moyens de rendre ces métiers plus attractifs soient mis en place.

Le CESER soutient la réévaluation des barèmes pour la rémunération des stagiaires.

Le CESER s'interroge sur les 7,2M€ supplémentaires en AP pour « accompagner la transition numérique et environnementale des lycées et lycéens ». Compte tenu des impacts de la longue période de pandémie et de l'obligation de former en distanciel, la maintenance des réseaux est plus que prioritaire et des fonds doivent lui être dédiés.

## **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION**

Un plan d'urgence de 10 M€ en faveur des étudiants a été décidé lors de la commission permanente du 19 mars 2021. Ce plan d'urgence vise à aménager de nouveaux lieux d'accueil pour les étudiants, en participant à hauteur de 80 % aux investissements portés par les établissements d'enseignement supérieur, les trois CROUS du Grand Est, ou encore les communes, EPCI ou Pays. Le CESER s'interroge sur les publics accueillis dans ces tiers-lieux, sur la répartition de ces 10 M€, et si ce plan d'urgence est bel et bien fléché exclusivement vers les étudiants.

Le BS 2021 inscrit des enveloppes complémentaires pour la participation de la Région Grand Est à de nombreux investissements (GIP YSCHOOL, Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne 2021-2023, IPI ISIACC...). Les infrastructures et projets financés sont déjà existants et budgétisés ; le CESER souhaiterait un éclairage quant à l'objet des montants supplémentaires attribués.

Puisque les évaluations des dispositifs ou des structures existent (notamment de Grand E-nov et de Scal E-nov), le CESER demande à en avoir la communication.

## **TOURISME**

Le CESER note avec satisfaction, l'abondement à hauteur de 2 M€ en crédit de paiement d'investissements dans le cadre de la relance régionale, pour les hébergements touristiques, notamment meublés.

## **AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET SANTÉ**

Une inscription complémentaire est proposée pour la Manufacture des territoires dans le cadre de l'action « Equipes d'ingénierie territoriales » du Business Act, pour laquelle 8 terrains expérimentaux ont été identifiés. Le CESER souligne la pertinence de cette démarche et souhaiterait connaître les territoires concernés et les axes d'intervention.

Un complément d'Autorisation de Programme (AP) de 3 M€ est proposé pour le volet « Accompagner les acteurs de la santé et animer les territoires » pour contribuer à inverser la dégradation de la démographie des professionnels de santé au sein de nombreux territoires du Grand Est. Le CESER souhaiterait connaître les modalités des projets et quels professionnels de santé sont concernés.

## **TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS**

Concernant l'acquisition de rames bimode électrique/hydrogène, le CESER apprécie l'engagement du Conseil régional dans la mise en œuvre de matériel de traction innovant. Cependant, il insiste sur la nécessité d'avoir une production d'hydrogène qui puisse être décarbonée.

## **CULTURE ET JEUNESSE**

Pour la culture, le CESER regrette que sa recommandation, émise lors du BP 2021, de créer un fonds d'aide pour les artistes les plus précaires n'ait pas été retenue par la Région.

Le CESER déplore l'absence d'inscription nouvelle en faveur de la jeunesse en dépit du contexte particulièrement difficile pour cette population.

### **Le CESER :**

- Demande la mise en place et l'intégration systématique d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour l'ensemble des politiques régionales ;
- Encourage un soutien renforcé aux formations sanitaires et sociales et souhaite que les moyens de rendre ces métiers plus attractifs soient mis en place ;
- Soutient la réévaluation des barèmes pour la rémunération des stagiaires ;
- S'interroge sur les publics accueillis dans ces tiers-lieux, sur la répartition de ces 10 M€, et si ce plan d'urgence est bel et bien fléché exclusivement vers les étudiants ;
- Demande à avoir la communication des évaluations des dispositifs ou des structures existant (notamment de Grand E-nov et de Scal E-nov) ;
- Souligne la pertinence de la démarche d'expérimentation dans le cadre de l'action « Equipes d'ingénierie territoriales » et souhaiterait connaître les territoires concernés et les axes d'intervention ;
- Souhaiterait connaître les modalités des projets et quels professionnels de santé sont concernés par le volet « Accompagner les acteurs de la santé et animer les territoires » pour contribuer à inverser la dégradation de la démographie des professionnels de santé au sein de nombreux territoires du Grand Est ;
- Insiste sur la nécessité d'avoir une production d'hydrogène qui puisse être décarbonée ;
- Regrette que sa recommandation, émise lors du BP 2021, de créer un fonds d'aide pour les artistes les plus précaires n'ait pas été retenue par la Région ;
- Déploie l'absence d'inscription nouvelle en faveur de la jeunesse en dépit du contexte particulièrement difficile pour cette population.



Retrouvez toutes les infos du  
CESER Grand Est sur internet :  
[www.ceser-grandest.fr](http://www.ceser-grandest.fr)

---

### Suivez-nous

sur les réseaux sociaux pour ne  
rien manquer de nos actualités :

 @cesergrandest

 @ceserge

#### Site de Châlons-en-Champagne

5, rue de Jéricho - CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tél : 03 26 70 31 79

#### Site de Metz

1 Place Gabriel Hocquard - CS 81004 - 57036 Metz Cedex 01  
Tél : 03 87 33 60 26

#### Site de Strasbourg

1 Place Adrien Zeller - BP 91006 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03 88 15 68 00